

FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:MANSST9V)



CONSEILS FORMATIONS

Gérer ses entreprises extérieures

Améliorer sa démarche de gestion des entreprises extérieures

Description du service :

Objectifs :

- Apprécier le contexte et les enjeux de la soustraitance en matière de sécurité
- Expliquer la démarche de gestion des interventions des entreprises extérieures
- Établir un plan de prévention ou un protocole de sécurité ou un permis feu ou une autorisation de travail
- Connaître la différence entre les différents documents : plan de prévention, protocole de sécurité pour les opérations de chargement/déchargement, PPSPS, PGCSPS, permis de travail, permis feu, autorisation de pénétrer

Contenu :

Contexte et enjeux réglementaires dans la gestion des entreprises extérieures

- Décret du 20 février 1992 recodifié et autres réglementations applicables

Terminologie et définitions

Organisation d'une opération et étapes de la démarche

- Avant l'intervention (échange d'information, analyse des risques)
- À l'ouverture des travaux (inspection commune, définition des risques d'interférences, information du personnel)
- Pendant les travaux (contrôle de l'application, mise à jour des analyses et des informations)

Les différents documents :

- Plan de prévention : Outil d'analyse et de gestion du risque d'interférences
- Protocole de sécurité de chargement et déchargement
- PGCSPS et PPSPS
- Permis feu
- Autorisation de travail
- Autorisation de pénétrer

Rôle des différents partenaires : CSE, Médecins du travail , inspection du travail, etc.

Applications pratiques sur cas concrets

Public visé :

chefs d'entreprises, acteurs de la prévention, managers

Prérequis : aucun

Validation :

un questionnaire sera remis aux stagiaires en fin de formation. La réussite à celui ci conditionne la remise d'une attestation individuelle de réussite à la formation.

Durée de la formation : 14H (2 jours)

Training available in English

